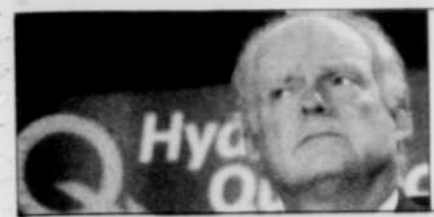


ÉCONOMIE

DOLLAR	OR	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE
81,91 ¢US -0,21	63,65 ¢euro -0,16	427,10 \$US +2,60	9673,01 +53,94	10486,02 +27,56	55,86 \$US -0,19



◀ ANDRÉ CAILLÉ: AU REVOIR! BIENVENUE! C 3
LES PRODUCTEURS DE PORCS CRIENT VICTOIRE C 4 ▶

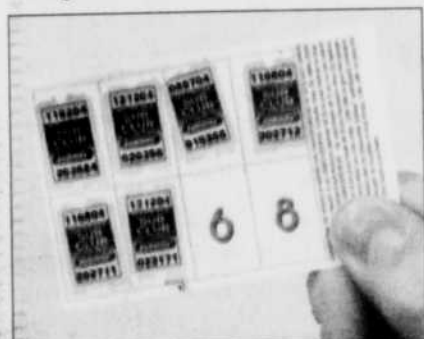


Finis les timbres chez Subway

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
AChampagne@lesoleil.com

■ Avis aux amateurs : dépêchez-vous d'aller échanger vos timbres de Subway contre un sous-marin gratuit. Victime de fraude, la chaîne de restauration rapide s'apprête à mettre un terme à son programme de fidélisation.

«Le système était devenu problématique. Ces timbres-là circulaient trop facilement», lance François Gauthier, responsable du développement de la chaîne pour l'Est du Québec. Depuis un certain temps, des cartes remplies de timbres, donnant droit à des sous-marins gratuits, étaient vendues sur eBay. «On pouvait obtenir jusqu'à 5000 timbres pour 200 \$ ou 300 \$», souligne M. Gauthier.



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER
Victime d'une fraude, Subway abandonne son programme de fidélisation.

Des roulettes de timbres auraient été volées, sans que les dirigeants de la chaîne puisse cibler les coupables. Ces timbres sont identifiés par des numéros, afin de pouvoir en suivre facilement la trace. Ainsi, des clients arrivaient avec des cartes remplies de timbres et réclamaient leur sous-marin gratuit. Le numéro de série laissait croire qu'il s'agissait de timbres dérobés, «mais on ne pouvait pas le prouver, ni refuser le client. C'était trop délicat», explique M. Gauthier.

S'il est convaincu que ses restaurants ont été victime d'une fraude, M. Gauthier ne peut toutefois pas la quantifier.

Le programme de fidélisation sera abandonné à la grandeur de l'Amérique du Nord, mais la région de Québec devance le mouvement. Un article de journal publié la semaine dernière, et intitulé *Des sous-marins gratuits sur eBay* a contribué à précipiter les choses, précise M. Gauthier.

En remplacement de la carte de fidélité, Subway présentera une promotion sur le «sous-marin du jour». Mais à plus long terme, la chaîne développera une carte de fidélisation électronique, valide dans toute l'Amérique du Nord.

Voir SUBWAY en C 2 ▶

Acquisition.biz

Pour acheter ou vendre une entreprise:
www.acquisition.biz

Coup de barre à la tête d'Hydro

Thierry Vandal devient pdg et André Caillé sera président du conseil d'administration

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

■ C'est ce que l'on peut appeler un ménage du printemps. Dans un jeu de chaises musicales hors du commun, Thierry Vandal est devenu hier le nouveau pdg d'Hydro-Québec. Il remplace ainsi André Caillé, qui prend sa «retraite» en passant à la présidence du conseil d'administration.

«On peut certes parler de continuité», a indiqué hier le ministre responsable d'Hydro-Québec, Pierre Corbeil.

Agé de 44 ans, Thierry Vandal n'est certes pas un inconnu chez Hydro-Québec. Depuis 2001, il occupait le poste de président de la division Production. Reconnu comme un «bon libéral», il a notamment dirigé par le passé la commission politique du Parti libéral du Québec (PLQ) sous la gouverne de Robert Bourassa.

Le grand pendant de ces grandes manœuvres demeure sans contredit l'ancien ministre libéral André Bourbeau. Nommé il y a deux ans à la présidence du c.a. d'Hydro, M. Bourbeau a remis hier matin sa démission en évoquant des «raisons personnelles».

Des fortes rumeurs laissaient toutefois entrevoir d'importants problèmes de communication avec la haute direction actuelle d'Hydro-Québec. Certains hauts dirigeants lui reprochaient notamment son style expéditif, s'immisçant sans détours dans les affaires quotidiennes de la société d'État.

N'empêche. Ce n'était plus un secret pour personne que Québec cherchait à remplacer André Caillé à la tête



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Thierry Vandal, le nouveau pdg d'Hydro-Québec, est âgé de 44 ans.

d'Hydro. Comme LE SOLEIL le rapportait il y a un mois et demi, le bureau du premier ministre Charest s'était mis activement à la recherche d'un

successeur. Les jours du coloré pdg étaient comptés.

Le nom de Thierry Vandal avait d'ailleurs été évoqué. Cet ancien diri-

► Thierry Vandal

- **Fonction**: pdg d'Hydro-Québec
- **Âge**: 44 ans
- **Scolarité**: baccalauréat en ingénierie et MBA de l'École des Hautes Études commerciales
- **Expérience**: ancien président de la filiale Production d'Hydro (2001-2005), il a notamment été chargé par le passé de la planification stratégique chez Gaz Métropolitain. Auparavant, M. Vandal a occupé diverses fonctions marketing dans les secteurs pétrolier et pétrochimique tant à l'échelle canadienne qu'internationale. Président des conseils d'administration de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) et d'Hydro-Québec Energy Services (U.S.). M. Vandal siège également aux c.a. du Conference Board du Canada et de la Fondation Polytechnique.

Source: Hydro-Québec

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

geant de Gaz Métro avait suivi André Caillé chez Hydro lorsque ce dernier avait accédé à la présidence en 1996. Depuis, il n'a jamais cessé de gravir les échelons pour finalement se retrouver à la tête, en 2001, d'Hydro-Québec Production, de loin la plus importante division de la société d'État.

À moins de six mois de la fin de son contrat le liant avec Hydro, André Caillé n'avait toujours pas vu son mandat être renouvelé. Ce qui est généralement très rare pour un poste de prestige de cette nature. André Caillé recherchait une prolongation de contrat étalée sur trois ans.

On lui reprochait notamment son style *cow-boy*. Après l'épisode du Suroît,

Voir HYDRO en C 2 ▶

Heures de magasinage: les Québécois n'en veulent pas plus

LISE FOURNIER
LFournier@lesoleil.com

■ Quel genre de consommateur retrouve-t-on dans la grande région de Québec? Est-il différent du Nord-Américain moyen ou même du Montréalais? Les résultats d'un sondage Géocom Recherche, mené le mois dernier dans l'agglomération urbaine de Québec, montre que oui. Plus de 80% des Québécois de la capitale sont non seulement heureux des heures de magasinage en vigueur, mais ils n'en demandent pas plus. Les deux tiers ont même déclaré ne fréquenter aucun commerce les lundis, mardis et mercredis soir. Une situation particulière à Québec, qui fait dire à Jean-François Grenier, président de Géocom, qu'ici la télévision fait certainement compétition aux grandes surfaces.

Des attitudes en contradiction avec la tendance nord-américaine qui préconise l'ouverture des magasins de plus en plus longtemps afin de répondre aux besoins des consommateurs. C'est du moins l'argument qu'invoquait en août dernier Cadillac Fairview pour adopter l'horaire des Fêtes à l'année dans quatre centres commerciaux de Montréal. Une offensive

qui s'est propagée en régions mais qui à Québec s'est résumée à l'ajout de deux heures les dimanches matin. Les résultats du sondage Géocom montrent aujourd'hui que les directeurs des centres commerciaux de Québec ont eu raison d'oublier les lundis, mardis et mercredis soir.

Hier, les membres du Conseil international des centres commerciaux



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER
Normand Blouin, vice-président des Cadillac Fairview de Montréal, entend maintenir l'horaire des Fêtes à l'année dans ses centres commerciaux parce que, dit-il, la hausse d'achalandage prouve que c'est la bonne stratégie.

(CICC) réunis au Hilton de Québec ont dressé un minibilan des «plus» et des «moins» de l'entrée en vigueur des nouvelles heures d'affaires, il y a cinq mois. Il ressort que ce sont les détaillants indépendants qui ont le plus souffert de l'ouverture. N'ayant pas la flexibilité, ni le personnel des grandes surfaces, les proprios triment plus fort mais encaissent moins.

Pour sa part, Pierre Léveillé, directeur de Place Laurier, insiste sur une hausse d'achalandage de 12% observée les dimanches matin. Ce qui justifie, selon lui, l'ajout de ces deux heures même si plusieurs commerçants doutent encore de la rentabilité de la mesure, surtout que 36% des Québécois sondés ont déclaré ne pas savoir que leurs centres commerciaux ouvraient les dimanches matin.

De plus, une analyse sur le commerce au détail réalisée en 1995 a révélé que le fait d'ajouter des nouvelles heures entraînait aussi une hausse des prix

Voir MAGASINAGE en C 2 ▶

Grande vente de rénovation

véritables rabais allant jusqu'à

40%
(en magasin)



Nous payons les deux taxes

MEUBLES BARNABÉ
s'agrandit

QUÉBEC
755, rue Saint-Jacques
1000
877 1455

LEVIS
1000, rue Saint-Jacques
1000
855 9222

De l'essence à 1,02\$ le litre à Montréal

MAXIME BERGERON
La Presse

■ MONTRÉAL — Le prix du litre d'essence a brièvement dépassé 1\$ hier à Montréal, pour finalement se stabiliser à 99,9¢ en moyenne. Un record.

« Aujourd'hui, on a eu une tentative de vendre le litre 1,02\$, mais le marché n'a pas suivi, a expliqué Carol Montreuil, vice-président de l'Institut canadien des produits pétroliers (ICPP). De façon générale, ça semble vouloir se stabiliser à 99,9¢. »

C'est quelques sous de plus que le prix moyen enregistré la semaine dernière à Montréal, qui était de 93,6¢. À l'échelle nationale, l'essence s'est vendue en moyenne 92,9¢ le litre.

Pourquoi les prix se maintiennent-ils à de tels niveaux? La vigueur de l'économie mondiale, qui « roule à fond de train » et consomme des combustibles comme jamais auparavant, est à montrer du doigt, a indiqué M. Montreuil.

Les tensions géopolitiques dans certains pays producteurs, comme l'Irak, le Nigeria et le Venezuela, sont aussi à blâmer. « On ne peut pas se permettre de perdre une fraction de leur production, a souligné le vice-président de l'ICPP. Ces tensions rendent les marchés très nerveux. »

Enfin, la chute constante de la valeur du dollar américain depuis plus de deux ans a aussi joué un rôle majeur, selon le vice-président de l'ICPP.

Si les automobilistes enragent devant ces hausses marquées du prix de l'essence, les écologistes, eux, se réjouissent. « Je pense que l'essence à 60¢ le litre, c'est une chose du passé, a dit Steven Guilbault, de Greenpeace. Il va falloir s'habituer à des prix plus élevés. »

Selon M. Guilbault, cet ajustement des prix va favoriser l'émergence des véhicules hybrides et encourager l'utilisation du transport en commun.

LES COURS DU PÉTROLE SE REPLIENT

Les cours du pétrole brut se sont légèrement repliés hier sur le marché à terme de New York, à l'issue d'une séance en dents de scie, dans un marché partagé entre des prises de bénéfices et un sentiment toujours haussier.

Sur le New York Mercantile Exchange, le baril de brut de qualité *light sweet crude* pour livraison rapprochée en mai a clôturé sur une perte de 19¢ à 55,85\$, après avoir déjà perdu 97¢ mardi et 26¢ lundi.

Et à Londres, le baril de Brent de la mer du Nord a perdu 17¢, à 55,27\$US.

Avec AFP

Gap ouvrira au Québec des magasins offrant du Banana Republic

■ TORONTO — Le détaillant en vêtements Gap a indiqué, hier, qu'il va offrir au Québec les articles de sa marque Banana Republic. La compagnie prévoit ouvrir, en août, quatre magasins dans « quelques-uns des plus beaux centres commerciaux du Québec », soit à Montréal, Laval, Pointe-Claire et Saint-Bruno. Jusqu'ici, Gap vend les gammes Banana Republic dans plus de 450 magasins en Amérique du Nord, en amassant un chiffre d'affaires annuel de plus de 2 milliards\$. *PC*

Vous avez des projets...

Nous avons des solutions

Comptes d'épargne placement : 2,40 %*

Certificats de placement garanti*

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
2,65 %	3,00 %	3,25 %	3,35 %	3,60 %

Québec 5600, boulevard des Galeries, bureau 600
Édifice Essor (face aux Galeries de la Capitale)

Lise Labonté : 418 263 3208
Martin Brassard : 418 263 3204

1 877 773 8825

ESSOR

ASSURANCES • PLACEMENTS • CONSEILS INC.
Cahiers en assurance de dommages et de services financiers

Fournisseur autorisé de solutions financières et d'assurance

ING

* En date du 6 avril 2005. Les taux sont sujets à changement sans préavis. Ces produits sont offerts par la Banque ING du Canada.

HYDRO

Suite de la C 1

qui a ébranlé solidement le lien de confiance entre la haute direction d'Hydro et le bureau du premier ministre, les aventures récentes de la société d'État entourant les mesures de sécurité de ses barrages n'avaient rien fait pour arranger les choses.

DEPUIS 1996

À la tête d'Hydro-Québec depuis 1996, André Caillé avait été reconduit dans ses fonctions en octobre 2000 par le premier ministre Lucien Bouchard pour cinq années. Son contrat se terminait dans six mois, en octobre.

Avant les Fêtes, des rumeurs laissaient entendre que le mandat de président d'Hydro allait être renouvelé pour trois années. La durée de ce nouveau contrat de travail correspondait avec celle du mandat de président du Conseil mondial pour l'énergie qu'il a accepté il y a quelques mois.

André Caillé commandait un salaire de 365 000\$. À cela, il fallait bien sûr ajouter une prime d'environ 30%. En tout et pour tout, le pdg d'Hydro a encaissé en 2004 une rémunération totale de 461 000\$.

Selon Québec, André Caillé ne touchera aucun salaire pour son poste de président du conseil d'administration. Il pourra toutefois encaisser une pension annuelle d'environ 300 000\$.

Quant au salaire de Thierry Vandal, impossible de le savoir pour le moment puisque le décret gouvernemental officialisant sa nomination n'a pas encore été déposé.

MAGASINAGE

Suite de la C 1

à la consommation. Donc pas d'économies réelles pour le consommateur.

CADILLAC FAIRVIEW : ON CONTINUE

Des conclusions que n'endosse pas M. Normand Blouin, vice-président de Cadillac Fairview pour l'est du Canada. Selon lui, les consommateurs — du moins ceux de Montréal — réclamaient davantage d'heures de magasinage. Une étude d'Impact Recherche réalisée pour le compte de Cadillac a d'ailleurs établi que la clientèle régulière des quatre centres commerciaux allait ailleurs quand ils étaient fermés. Et c'est Wal-Mart qui en profitait, fait observer M. Blouin. Or, depuis l'entrée en vigueur des nouvelles heures, il estime que l'achalandage a augmenté de 12% dont 6% sont attribuables aux nouvelles heures d'affaires.

Ce changement de garde a évidemment suscité de nombreuses réactions hier. À commencer par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) qui s'attend à ce que Thierry Vandal redore le blason de la société d'État quelque peu terni ces derniers temps. « Il aura des défis importants à relever », a souligné le vice-président Québec, Richard Fahey.

Cela dit, la FCEI a tenu à saluer le travail du tandem Caillé-Vandal en rappelant qu'ils avaient été les grands artisans de la rentabilité de la société d'État au cours des dernières années.

« On ne s'attend pas à des grands chambardements. C'est le changement dans la continuité », a pour sa part fait valoir le nouveau président de l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ), Jean-François Samray.

Pour l'industrie électrique, la nomination du « dauphin » d'André Caillé signifie surtout une « continuation du développement hydroélectrique et éolien » au Québec.

Chez les employés d'Hydro, le son de cloche n'était toutefois pas le même. « C'est une nomination (Vandal) qui est très mal perçue », nous a dit une source préférant garder l'anonymat.

D'après cette dernière, les années Vandal ne seront qu'un « pâle reflet » de l'ère Caillé marquée notamment par de « graves erreurs de jugement ».

« N'oublions pas, a poursuivi cette source, que Thierry Vandal a été l'architecte de la stratégie Caillé qui cherchait à construire des centrales au gaz à tout prix et à opérer des centrales hydroélectriques à moins de trois cents du kilowattheure. On a donc à faire à un pilote de Cessna qui se retrouve aux commandes d'un 747 », a-t-elle prévenu.

« Au bout du compte, ça veut dire un million de Montréalais et ce n'est pas rien, ajoute-t-il. Notre objectif était d'aller chercher des parts de marché, nous l'avons fait. Néanmoins M. Blouin admet que la plupart des détaillants n'ont pas fait d'argent mais qu'ils n'en ont pas perdu. Selon lui, l'expérience est encore trop jeune pour tirer des conclusions.

Par contre, l'étude d'Impact Recherche a démontré que les 18 à 35 ans étaient à les lundis, mardis et mercredis soir alors que la clientèle des 55 ans et plus occupait les dimanches matin. « C'est évident qu'un magasin comme le Château a intérêt à ouvrir les soirs de semaine, dit-il, mais ça l'est beaucoup moins pour une boutique de vêtements d'enfants. » Malgré tout, M. Blouin affirme vouloir continuer. « Nous devons de répondre aux attentes des clients. Et je pense que notre stratégie est la bonne. Les consommateurs sont contents. Mais les marchands le sont-ils? » C'est ce que M. Blouin verra lors du renouvellement des baux de location qui arriveront à échéance dans les prochains mois.

Couche-Tard achète 10 magasins aux États-Unis

■ LAVAL (PC) — Alimentation Couche-Tard a signé des ententes en vue d'acquérir 10 magasins dans le centre-ouest américain.

En raison d'ententes de confidentialité intervenues avec les vendeurs, les prix d'acquisition ne peuvent être dévoilés pour le moment.

Advenant que les transactions soient conclues à la fin du mois, ces acquisitions représenteraient des ventes additionnelles d'environ 20,5 millions\$US pour Couche-Tard.

La première entente prévoit l'acquisition de cinq dépanneurs présentement exploités par Thornton Oil sous la bannière Thornton avec le carburant Thornton, dont quatre sont situés au cœur de l'Ohio et un dans la partie sud de l'Indiana.

La deuxième entente vise quatre magasins situés au cœur de l'Illinois, présentement détenus et exploités par Broadus Oil sous la bannière Pit Stop avec le carburant CITGO. La dernière concerne l'acquisition d'un magasin indépendant dans la partie ouest de l'Illinois qui vend du carburant sous la bannière BP.

Il n'y aura pas de McDo à l'entrée de l'île d'Orléans

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
AChampagne@lesoleil.com

■ L'arrivée d'un restaurant McDonald's sur l'île d'Orléans relève de la rumeur. La chaîne de *fast-food* nie catégoriquement avoir des plans pour s'installer à l'entrée de l'île chantée par Félix Leclerc.

« Il n'y a aucun plan de développement confirmé en ce sens », soutient Katia Cyr, porte-parole de McDonald's. M^{me} Cyr réagissait à un article du *Journal de Québec*, dans lequel des résidents s'inquiètent de la venue hypothétique de ce restaurant sur l'île.

M^{me} Cyr ne voit rien sur son écran radar présentement mais elle affirme d'autre part que « McDonald's regarde toujours différents sites ». « Il y a peut-être eu des contacts par le passé, mais il n'y a aucun plan actuellement », a-t-elle réitéré.

En fait, l'entreprise ne recrute pas de nouveaux franchisés en ce moment. Par contre, la branche immobilière de la chaîne doit régulièrement étudier de nouveaux sites, lorsque le bail d'une succursale arrive à son terme. Ou encore lorsqu'un restaurant demande à être rénové. « Nous évaluons alors s'il vaut mieux rénover ou chercher à relocaliser. » L'option rénovation l'emporte le plus souvent.

Au Québec, 80% des McDo sont des franchises.

SUBWAY

Le son de cloche est le même chez Subway, une chaîne qui fait l'objet des mêmes rumeurs. Il n'est pas question d'ouvrir un restaurant sur l'île, affirme François Gauthier, responsable pour l'Est du Québec. D'où peuvent provenir ces rumeurs? « Souvent, des gens de l'immobilier veulent amener une chaîne dans un nouveau développement, répond-il. Ils veulent alors parler de leur intérêt, mais sans avoir communiqué avec nous. »

Dans le cas de l'île d'Orléans, Subway juge d'ailleurs qu'un restaurant n'y ferait pas ses frais, à cause notamment du caractère saisonnier de la fréquentation de l'île.

SUBWAY

Suite de la C 1

Subway compte 101 restaurants dans l'Est du Québec, c'est-à-dire de Sainte-Anne-de-la-Pérade jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine. Enfin presque : la chaîne prévoit ouvrir un restaurant sous peu aux Îles. Il y a 60 Subway dans la grande région de Québec.

COMMISSION SCOLAIRE CENTRAL QUÉBEC
CENTRAL QUÉBEC SCHOOL BOARD

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENTS FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES ET CONCERNANT LA PARTICIPATION AUX SÉANCES DU CONSEIL

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., ch. I-13.3), la Commission scolaire Central Québec présentera pour adoption à la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 13 mai 2005 à 19 h 30 au Centre administratif, 2046, chemin Saint-Louis, Sillery, un règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires et un règlement concernant la participation par téléphone, vidéoconférence ou autre moyen aux séances du Conseil des commissaires.

Ces règlements peuvent être consultés, durant les heures de bureau, au Secrétaire général de la Commission scolaire au 2046, chemin Saint-Louis, Sillery.

Donné à Sillery, ce 7^e jour d'avril 2005
Cathleen Scott-Jolicoeur
Secrétaire générale

LES ACHETEURS SÉRIEUX AURONT UN OÛIL SUR VOTRE ENTREPRISE.



« J'ai annoncé une usine de fabrication de luminaires résidentiels haut de gamme. J'ai retiré l'annonce après 4 jours, ayant identifié 25 prospects dont 5 acheteurs potentiels très sérieux. »

Rick Dallala, directeur exécutif, Interpac

Acqzition.biz est un service efficace, abordable et confidentiel qui met en réseau le plus grand nombre d'acheteurs et de vendeurs d'entreprises au Québec. Des centaines d'entrepreneurs, de professionnels et d'institutions le recommandent et l'utilisent avec succès. Pour plus de détails, visitez www.acqzition.biz ou composez le 1 866 499-0334 pour parler avec un conseiller dès aujourd'hui!

Acqzition.biz

Pour acheter ou vendre une entreprise.

Desjardins
Centres financiers
aux entreprises

CA
Comptables
agréés
du Québec

BO
AGENTS EN BREVETS
ET MARQUÉS

LAPRESSEAFFAIRES



André Caillé : au revoir ! Bienvenue !

François POULIOT FPouliot@lesoleil.com

Le sort en est finalement jeté : André Caillé part, et reste...

Depuis quelques mois, il était devenu évident que le gouvernement n'était pas tellement entiché d'un renouvellement de M. Caillé à titre de chef de direction. Notre collègue Pierre Couture en avait d'ailleurs acquis une quasi-certitude et fait dernièrement état en nos pages, avec une énumération de quelques successeurs potentiels. Thierry Vandal était l'un de ceux-là.

La surprise de l'annonce d'hier n'est donc pas tant que M. Caillé soit remplacé par M. Vandal, mais bien plutôt qu'il reste, comme président du conseil de la société d'État.

On croyait qu'avec le Suroît, sa position sur le tarif patrimonial et sa réaction intempestive sur la sécurité des barrages, il avait commis une série de bévues qui allaient le faire sortir de piste. Mais, s'il faut en croire les informations de *La Presse* d'hier, il se passait à l'échelon supérieur des choses avec lesquelles le bureau du premier ministre était encore plus mal à l'aise.

On ne fera pas entorse à la règle *audi alteram partem* (droit d'être entendu), mais André Bourbeau devra dans les prochains jours fournir certaines explications. Notamment sur ce salaire de 50 000 \$ et cet appartement réclamé au bénéfice de son chauffeur. Aussi, sur ce refus d'autoriser les budgets nécessaires à la mise en place de mesures supplémentaires pour la sécurité des barrages. On peut comprendre que le président ait été choqué d'apprendre la polémique par les journaux mais, en l'absence de précisions, la réaction donne l'impression de représailles et d'un manquement au devoir de fiduciaire.

Selon ce que l'on comprend, d'autres dépenses controversées auraient aussi eu lieu. L'acquisition d'objets d'art inuit peut-être se justi-

fier, Hydro jouant les mécènes sur d'autres fronts artistiques et ayant intérêt à soigner ses relations avec les Premières Nations, mais il faudra voir le prix.

Voilà pour la question « éthique » du dossier et la difficulté de maintenir en place l'ancien ministre libéral.

La chaise musicale annoncée hier, et le départ-arrivée de M. Caillé, en soulèvent cependant d'autres.

POURQUOI ?

Au premier chef, celle-ci : pourquoi, si l'on en est insatisfait, tasser M. Caillé pour ensuite l'installer à la présidence du conseil ?

C'est presque assurément déjà limiter la marge de manœuvre de M. Vandal dans les changements qu'il pourrait juger opportuns d'apporter. Aller à l'encontre de décisions de son prédécesseur n'est pas nécessairement facile quand on sait qu'il est en quelque sorte toujours en situation d'autorité.

On dit cependant que le nouveau chef de direction s'est toujours bien entendu avec M. Caillé. Et que la bonne entente ne date pas d'hier, les deux étant d'anciens de chez Gaz Métro.

Difficile de croire que le gouvernement n'ait pas vu tout cela.

On serait donc porté à penser que, contrairement à tout ce qui a pu être véhiculé jusqu'ici, le bureau du premier ministre n'était pas si insatisfait d'André Caillé. Il était sans doute satisfait de sa vision et de sa gestion, probablement moins de son sens de la communication.

Pourquoi tasser M. Caillé pour ensuite l'installer à la présidence, donc ?

Pour maintenir la vision et la gestion, mais changer de communicateur.

L'ASPECT BÉNÉVOLAT

Donnée intéressante, M. Caillé sera un président de conseil bénévole.

Avec respect pour ce qui est au centre et penche un peu à gauche, puisque nous en sommes, ce n'est pas loin du ridicule...

Si l'on comprend bien, la décision vient du fait que l'ancien chef de direction retirera une pension de 300 000 \$ par année. M. Bourbeau touchait, selon ce que l'on rapporte, un salaire de 77 000 \$, i.e. 100 000 \$ de base moins ce qu'il recevait en pension de l'État. En appliquant le raisonnement à la pension de M. Caillé, on en arrive bien entendu à un salaire zéro.

Il y a quelque chose d'illogique à regarder l'avoir d'un individu pour déterminer son salaire, même lorsque cet avoir provient du secteur public. Demanderait-on à un ancien président d'une grande société privée de venir travailler bénévolement pour les Québécois parce qu'il s'est accumulé un bon fonds de pension ?

On peut ne pas être d'accord avec la pension de 300 000 \$ accordée à M. Caillé. Dans ce cas, c'est de cela dont il faut discuter.

L'EMPRISE GOUVERNEMENTALE

L'un des aspects les plus préoccupants du dernier épisode touche enfin l'emprise du gouvernement sur Hydro-Québec. L'interférence de l'État dans la gouvernance de la société n'est pas nouvelle, et elle est devenue si fréquente qu'on a perdu l'habitude de l'interroger.

M. Caillé, rapportait-on aussi hier, ne voulait pas vendre la participation d'Hydro dans Noverco, mais a finalement cédé devant un État qui avait besoin d'un gain en capital pour équilibrer son budget. En d'autres mots, on semble s'être délesté

d'un élément d'actif qui aurait pu rapporter davantage aux finances publiques à long terme.

En quoi l'État était-il justifié d'intervenir dans la gestion d'Hydro-Québec ?

Il est pour le moins étonnant que le gouvernement ne soit pas autorisé à intervenir à la Caisse de dépôt et placement et soit si facilement autorisé à intervenir chez Hydro-Québec. Les entités n'ont-elles pas toutes deux la mission bicéphale d'agir dans l'intérêt économique et social du Québec ?

Personne n'aurait accepté que la Caisse se vende une participation dans Noverco si ses gestionnaires en étaient venus à la conclusion qu'elle n'avait pas atteint son plein potentiel.

L'exemple illustre qu'il est maintenant temps de réfléchir davantage sur la gouvernance de la compagnie.

Une autre illustration se trouve dans le fait que M. Caillé est le premier président du conseil depuis longtemps à avoir une réelle expertise dans le secteur de l'énergie. Les deux derniers (M. Bourbeau et l'avocat Jacques Laurent) n'en avaient pas. Il appartient pourtant au conseil d'administration de déterminer les orientations d'une société.

À voir tout le politique qui entoure la nomination de son premier membre depuis des années, on ne peut manquer de s'interroger sur l'expertise globale du conseil et « l'indépendance » des autres administrateurs.

Une suggestion comme une autre. On pourrait peut-être emprunter une partie de la recette au système judiciaire et créer un comité spécial indépendant chargé de recommander une liste de candidatures valables au gouvernement.

Ce serait un premier pas pour effacer un peu de patronage, évacuer des retours d'ascenseurs politiques, et rassurer sur la compétence.

Atrium fait son entrée en Bourse

MARIO SIMARD
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Les actions d'Atrium Biotechnologies, une filiale de la société biopharmaceutique Eterna Zentaris, sont maintenant inscrites à la Bourse de Toronto, après la réalisation d'un premier appel public à l'épargne ainsi que d'un placement secondaire qui a permis d'amasser 75 millions \$.

De ce montant, une cinquantaine de millions de dollars serviront à financer la croissance d'Atrium, alors que la part restante va principalement à la Société générale de financement (SGF) qui a profité de l'occasion pour réduire sa participation dans l'entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de cosmétiques ainsi que de produits nutritionnels.

Vendues aux preneurs fermes au prix de 12 \$ l'unité, ce qui confèrerait à l'entreprise une valeur boursière d'environ 345 millions \$, les actions d'Atrium s'échangeaient à 11,40 \$ au terme de leur première séance en Bourse, hier. Les transactions sur ce titre ont débuté à 11,65 \$.

Eterna Zentaris a précisé qu'elle conserve une participation de 50,7 % dans cette filiale qui génère la majeure partie de ses revenus. Grâce aux actions à droit de vote multiple, Eterna conserve environ 61 % des droits de vote.

La SGF, par l'entremise de sa filiale SGF Soquia, a pour sa part vendu un peu plus de deux millions d'actions à droit de vote subalterne sur un total de 5,4 millions qu'elle déte-

naît. Les preneurs fermes dans ce dossier pourraient également se prévaloir d'une option pour vendre 312 000 actions supplémentaires appartenant à la société d'État.

La SGF dit maintenant détenir 22,6 % des actions à droit de vote subalterne d'Atrium ou 11,6 % de l'ensemble des titres comportant des droits de vote.

John Dempsey, chef de la direction financière d'Atrium, a précisé en entrevue que tous les actionnaires de la société nouvellement inscrite en Bourse se sont engagés à maintenir leur investissement pour une période d'au moins un an.

Selon M. Dempsey, les 50 millions \$ amassés grâce à l'émission d'actions serviront principalement à soutenir la croissance avec des acquisitions d'entreprises ou de produits.

Au cours de l'exercice 2004, Atrium a généré des revenus de 177,3 millions \$ ainsi que des profits de 13,2 millions \$. Pour sa part, Eterna a inscrit une perte de 5,8 millions \$ et des revenus de 233,2 millions \$.

L'action d'Eterna s'est appréciée de 4 %, hier, pour clôturer à 6,75 \$, en hausse de 26 c.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet à www.appels.doffres.com

VILLE DE QUÉBEC **AVIS PUBLIC**

Le 4 avril 2005, le Conseil de la Ville de Québec a adopté le Règlement modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 475-85 de l'ancienne Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures relativement à l'agrandissement de faire d'affectation résidence faible densité sans villégiature, à même les aires d'affectation zone d'expansion urbaine et parc et espace vert, R.V.Q. 776. Cette modification a pour but d'agrandir l'aire d'affectation « résidence faible densité sans villégiature » à même les aires d'affectation « zone d'expansion urbaine » et « parc et espace vert » qui sont réduites d'autant. Le territoire visé par ce règlement est situé dans un secteur désigné comme le Domaine du Versant et délimité approximativement à l'ouest par la rue du Chanvre et à l'est de la rue du Brome.

Toute personne habile à voter de la ville peut demander par écrit, à la Commission municipale du Québec (ci-après appelée la Commission), son avis sur la conformité de ce règlement au schéma d'aménagement de la ville. Cette demande doit lui être transmise au 20, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec (Québec) G1R 4J3, dans les quarante-cinq (45) jours qui suivent la publication du présent avis.

Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la ville à l'égard de ce règlement, celle-ci doit donner son avis sur la conformité dudit règlement au schéma d'aménagement de la ville dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander, à la Commission, son avis sur la conformité du règlement.

AVIS DE PROMULGATION

Le 4 avril 2005, le Conseil de la Ville de Québec a adopté :

- le Règlement modifiant le Règlement sur les guides touristiques locaux (R.V.Q. 381) relativement à la responsabilité d'application, R.V.Q. 738;
- le Règlement sur le programme d'aide à l'acquisition d'ateliers d'artiste, R.V.Q. 843;
- le Règlement sur la fermeture d'une partie de la rue Deslisle située dans l'arrondissement Laurentien, R.V.Q. 912.

Lesdits règlements entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Une copie de l'ensemble de ces règlements est disponible, pour consultation, au bureau de la greffière, situé au 2, rue des Jardins, Québec, durant les heures de bureau.

Donné à Québec, le 5 avril 2005.

L'assistant-greffier de la Ville
René Dampousse, o.m.a.

AVIS DE PROMULGATION

Arrondissement de Charlesbourg

Avis public est, par la présente, donné :

1. Que, lors d'une séance du conseil d'arrondissement Charlesbourg tenue le 29 mars 2005, le conseil d'arrondissement a adopté le règlement suivant :

R.A.4V.Q.49 Règlement modifiant le Règlement sur l'entretien d'hiver des rues, trottoirs et chemins de piétons relativement à son application sur le réseau des rues et des routes relevant de la gestion de l'arrondissement.

2. Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau d'arrondissement Charlesbourg, au 160, 76^e Rue Est, Charlesbourg, Québec, durant les heures de bureau, soit de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30.

3. Que le règlement mentionné plus haut entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Québec, ce 5 avril 2005.

La secrétaire et assistante-greffière
de l'arrondissement Charlesbourg,
M^{me} Anne-Laure Pelletier, avocate

Le PIB du Canada croîtra cette année de 2,3 %

■ OTTAWA — D'après le bureau d'études du Conference Board du Canada, l'économie nationale présentera une progression de 2,3 % du PIB (produit intérieur brut) cette année. Hier, dans son étude de conjoncture du printemps, l'organisme soulignait que cela tient notamment à un « dur recul des exportations nettes » ayant débuté au second semestre de 2004. Une telle évolution n'est pas surprenante, avec « la force persistante du dollar canadien », qui affaiblit la position des exportateurs. En outre, les niveaux des stocks, « qui ont gonflé au second semestre de 2004, constituent une autre source de préoccupation. Ils ne peuvent continuer à s'accumuler indéfiniment », note le Conference Board. De leur côté, les consommateurs canadiens, grâce aux faibles taux d'intérêt et à la vigueur du huard, « seront la principale source de vitalité économique » durant les deux années à venir. *PC*

CHUQ **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC (CHUQ)**

Le CHUQ demande des soumissions pour les travaux suivants :

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉDIFICE DU 75, RUE DES REMPARTS L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC

SPÉCIALITÉ : Gérance de projet et de construction

Les personnes intéressées doivent consulter les avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire du babillard électronique sur le site de SEAO :

www.seao.ca

Les marchés sont ouverts seulement aux produits, services et fournisseurs ayant pour origine le Québec et, si les accords de libéralisation des marchés publics le requièrent, les territoires avec lesquels le Québec a conclu ces accords sur les marchés visés. Les soumissions seront reçues le mercredi 27 avril 2005, avant 14 heures, aux Services financiers du CHUQ.

Pour réservation des documents, contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ ou argent comptant, veuillez joindre madame Claudine Duchesne au numéro suivant : (418) 622-1008, poste 182.

Le propriétaire n'est tenu d'accepter aucune des soumissions reçues, même la plus basse.

Le Hummer sera fabriqué en Afrique du Sud

■ DETROIT — Le numéro un mondial de l'automobile, General Motors, a décidé de fabriquer la nouvelle version de son célèbre tout-terrain Hummer en Afrique du Sud pour tenter de doper les ventes à l'international alors qu'elles reculent aux États-Unis. Le Hummer 3, la dernière version de ce qui est à l'origine le tout-terrain des forces armées

américaines et qui a été popularisé par Arnold Schwarzenegger, sera construit en Afrique du Sud à partir de la fin 2006, a indiqué Susan Docherty, en charge du produit chez GM. « Le montage du Hummer 3 en Afrique du Sud est une étape importante pour que nous devenions une marque réellement mondiale », a-t-elle souligné lors d'une téléconférence de presse. Hummer veut profiter de son image de véhicule hors du commun pour rivaliser avec Land Rover (groupe Ford) et Jeep (groupe Chrysler) qui occupent ce créneau de bien plus longue date. *AFP*

LE MAGAZINE SOUVENIR À CONSERVER

JEAN-PAUL II

LE PÈLERIN DE L'ÉGLISE

SON ÉLECTION • SES VISITES AU CANADA • SES VOYAGES AUTOUR DU MONDE

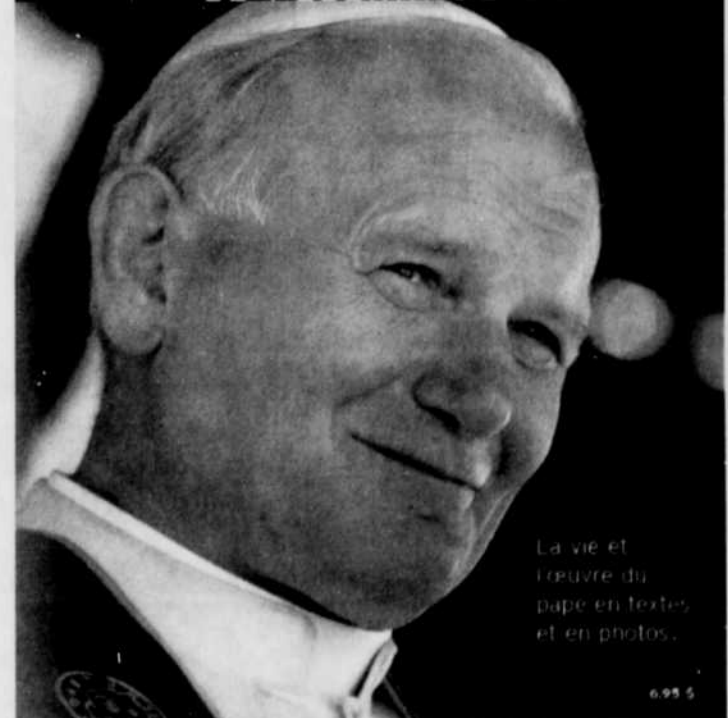


NOMBREUSES PHOTOS INÉDITES

LA PRESSE

Jean-Paul II

LE PÈLERIN DE L'ÉGLISE



SA VIE À ROME ET À SA RÉSIDENCE D'ÉTÉ • LES GRANDS THÈMES DE SON PONTIFICAT



LA VIE ET L'ŒUVRE DU PAPE EN KIOSQUE DÈS MAINTENANT

PRÉSENTÉ PAR
LA PRESSE

Les producteurs canadiens de porcs crient victoire

JOURS DE LA JONQUILLE



C'est sous la présidence d'honneur de monsieur Charles Mercier, avocat chez Fasken Martineau, que se tiendront, les 7, 8 et 9 avril, les Jours de la jonquille 2005 au profit de la Société canadienne du cancer. À cette occasion, plus de 5 000 bénévoles solliciteront la générosité des gens de la grande région de Québec.

D'énormes progrès ont été accomplis dans la lutte contre le cancer, mais il reste encore beaucoup à faire. Votre appui est donc important pour soutenir la recherche, améliorer la qualité de vie de personnes atteintes du cancer et favoriser aussi la prévention.

J'invite plus particulièrement les entreprises à contribuer à cette journée de la jonquille. Un bouquet de fleurs vous sera livré en retour d'un don à la Société canadienne du cancer.

Devenez nos partenaires dans cette cause humanitaire!

Charles Mercier
Président des Jours de la jonquille

Société canadienne du cancer  Canadian Cancer Society

683-8666

■ OTTAWA (PC) — Les producteurs canadiens de porcs affirment avoir obtenu une victoire et réclament que les millions de dollars versés en droits compensateurs leur soient remboursés, à la suite de la décision rendue hier par la Commission du commerce international des États-Unis (ITC).

L'organisme a estimé que les exportations canadiennes de porcs vivants aux États-Unis ne causaient pas de préjudice à l'industrie porcine américaine.

« Nous sommes très heureux de la décision finale de l'ITC », a déclaré le président du Conseil canadien du porc, Clare Schlegel, après que le jugement de l'organisme eut été rendu public à Washington.

Cette décision, rendue à l'unanimité à raison de cinq voix contre aucune, signifie qu'environ 25 millions \$ jusqu'à présent payés en droits compensateurs devraient être remboursés d'ici à la fin du mois, a-t-il ajouté.

Les producteurs américains pourraient encore faire appel de ce jugement. Ce dernier est cependant tellement définitif que les producteurs

n'ont pas vraiment de raisons de le contester, a estimé M. Schlegel.

Le différend était né des accusations portées par le National Pork Producers Council (NPPC) des États-Unis, selon lesquelles les importations de porcs en provenance du Canada étaient subventionnées et vendues à des prix inférieurs à leur juste valeur.

Le Canada avait contesté ces allégations, et Washington avait fini par réduire les droits imposés, les faisant passer de 14,06 à 10,63 %.

M. Schlegel a indiqué qu'il s'efforcera maintenant de trouver des moyens concrets de collaborer avec les producteurs américains afin que tous puissent profiter du marché nord-américain dans son ensemble plutôt que de s'affronter dans le cadre de recours commerciaux.

Le différend sur le porc opposant Ottawa à Washington menaçait jusqu'à 15 000 producteurs canadiens — pour la plupart en Ontario, au Québec, en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan — qui ont exporté l'an dernier pour environ 700 millions \$ de produits du porc, essentiellement aux États-Unis.

Les producteurs canadiens ont dépensé environ 10 millions \$ afin d'obtenir l'autorisation de vendre leurs porcs aux États-Unis sans devoir verser de droits compensateurs.

DEVENEZ CAMELOTS

Jeunes et adultes

RECHERCHE DE CAMELOTS PÉDESTRES ET MOTORISÉS

urgent



À un milliard de déficit

La Caisse logne les

Pour faire partie de l'équipe de camelots, contactez-nous au **686-3344** ou sans frais pour les gens de l'extérieur au **1 866 686-3344**

VACHE FOLLE

Un éleveur de bovins entame un recours collectif

KARINE FORTIN
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Un éleveur de bovins du Québec souhaite entreprendre un recours collectif contre le gouvernement Canada et contre le fabricant de moulée Ridley, qu'il considère comme responsables, par leur « inactions et négligences », de la crise de la vache folle qui secoue le monde agricole canadien depuis deux ans.

Donald Bernèche, de Saint-Gabriel-de-Brandon, soutient que les autorités canadiennes ont tardé à interdire l'utilisation de farines animales dans l'alimentation bovine et que leur inaction a rendu possible l'écllosion du cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) diagnostiqué en Alberta en janvier 2003.

Elles ont attendu en août 1997 alors que plusieurs pays européens avaient agi dès le début des années 90 à la suite de l'apparition de quelques cas de la variante humaine de la maladie en Grande-Bretagne.

Le fermier reproche par ailleurs à la compagnie Ridley d'avoir continué à vendre de la moulée contenant des restes d'animaux d'équarrissage alors qu'on soupçonnait déjà ce produit d'avoir des conséquences sur la santé animale.

À son avis, Ridley Canada aurait dû modifier sa recette avant même qu'elle ait déjà accepté de se conformer à des normes plus sévères dans d'autres de ses marchés, dont l'Australie.

Née au printemps 1997, la vache albertaine atteinte d'ESB a très bien pu être nourrie avec des produits Ridley puisqu'on pouvait s'en procurer jusqu'en octobre de cette année-là, allègue Donald Bernèche.

PERTE DE 100 000 \$

L'éleveur de bovins de bovins de boucherie dit avoir perdu environ 100 000 \$ depuis que les exportations de bœuf canadien aux États-Unis ont été suspendues, en mai 2003. Il réclame qu'on lui rembourse la totalité de sa perte et qu'on fasse de même pour les milliers d'autres éleveurs qui se sont trouvés dans la même situation que lui.

La compagnie Ridley a déclaré hier qu'elle analysait actuellement la demande d'autorisation.

« Nous croyons que ces allégations sont sans fondement et nous entendons nous défendre vigoureusement », a laissé savoir la direction dans un communiqué.

Une enquête de l'Agence canadienne d'inspection des aliments n'a pas réussi à établir de liens entre l'unique cas d'ESB diagnostiqué à l'hiver 2003 et Ridley, a souligné l'entreprise.

La société, dont le siège social est à Winnipeg, dit s'attendre à ce que d'autres demandes de recours collectifs soient déposées au pays au cours des prochaines semaines.

La requête de Donald Bernèche sera entendue le 4 mai prochain au palais de justice de Montréal.

Les producteurs bovins du Québec doivent discuter aujourd'hui de l'opportunité d'appuyer son initiative.

Dodge Caravan

LA MÉGA VENTE SE POURSUIT



Dodge Caravan 2005

- Moteur V6 de 3,3 L, 180 ch
- Habitacle pour 7 passagers
- Climatiseur
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Régulateur de vitesse
- Radio AM/FM avec lecteur CD
- Sacs gonflables avant de pointe à déploiement progressif
- Antidémarrage Sentry Key®
- Ville: 12,2 L / 100 km (22 milles au gallon), autoroute: 8,2 L / 100 km (34 milles au gallon)
- Porte-bagages au toit

Achetez à **19898\$***

Louez la Grand Caravan à 359\$¹ par mois.

Location de 48 mois. 0 \$ dépôt de sécurité. Comptant initial de 0 \$.

Dodge Grand Caravan 2005

Les mêmes caractéristiques que la Dodge Caravan avec en plus:

- Système de divertissement vidéo avec DVD
- Climatisation tri-zone avec chauffage arrière
- Système de freinage antiblocage aux 4 roues
- Roues d'aluminium de 16 pouces
- Banquette arrière 60-40 rabattable
- Télédévrouillage
- Siège du conducteur à commande électrique
- Et 4 sièges baquets!

11 po supplémentaires de longueur

Lecteur DVD inclus!

Visitez votre concessionnaire Chrysler • Jeep • Dodge ou dodge.ca.

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR... Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge du Québec

LE MARCHÉ BOURSIER

LA BOURSE EN UN CLIN D'ŒIL

TORONTO

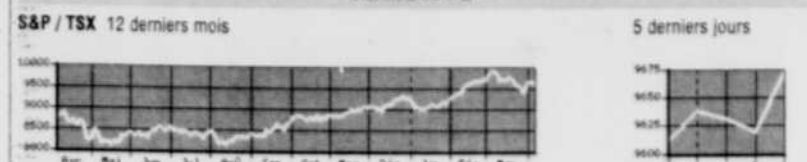


Table with columns: Hier, OUVREURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN. Includes sections for ACTIONS NÉGOCIÉES and 52 semaines.

Table titled 'Les 10 plus actifs' with columns: VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (\$), and company names like Enca, Transat, etc.

Table titled 'Titres gagnants en %' with columns: VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (%), and company names like Firststar, etc.

Table titled 'Titres perdants en %' with columns: VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (%), and company names like Synchro, etc.

Table titled 'TSX 60' with columns: FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN.

NEW YORK



Table with columns: Hier, OUVREURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN. Includes sections for ACTIONS NÉGOCIÉES and 52 semaines.

Table titled 'Les 10 plus actifs' with columns: VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (\$), and company names like Exxon, etc.

Table titled 'Titres gagnants en %' with columns: VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (%), and company names like Nyse, etc.

Table titled 'Titres perdants en %' with columns: VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (%), and company names like Imagistics, etc.

NASDAQ



Table with columns: Hier, OUVREURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN. Includes sections for ACTIONS NÉGOCIÉES and 52 semaines.

Table titled 'Les 10 plus actifs' with columns: VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (\$), and company names like Microsoft, etc.

Table titled 'Titres gagnants en %' with columns: VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (%), and company names like Nyse, etc.

Table titled 'Titres perdants en %' with columns: VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (%), and company names like Cancon, etc.

Monnaies

Table listing exchange rates for various currencies like Euro, Pound, Yen, etc.

Obligations

Table listing bond yields and prices for various government and corporate bonds.

NASDAQ

Table listing NASDAQ market data including volume, high, low, and change.

K à M

Table listing NASDAQ stocks from K to M.

Ret S

Table listing NASDAQ stocks with Ret S.

N à Q

Table listing NASDAQ stocks from N to Q.

T à Z

Table listing NASDAQ stocks from T to Z.

New York

Table listing New York market data including volume, high, low, and change.

H à M

Table listing New York stocks from H to M.

R à Z

Table listing New York stocks from R to Z.

Pétroles

NEW YORK (AP) — Hier sur le marché du pétrole, le baril de brut de Dubai se vendait 49,07 \$US, en baisse de 0,41 \$, le Brent de la mer du Nord valait 54,21 \$, en baisse de 0,26 \$, le cours du West Texas Intermediate était à 55,86 \$, en baisse de 0,19 \$.

Bénéfices

par la Presse canadienne. Bénéfices de sociétés déclarés hier. 2005, 278 700 000 \$; 2004, 255 000 000 \$.

Fonds communs de placement

MEILLEURES ET PIRES PERFORMANCES HIER DANS HUIT CATÉGORIES (en %)

Table listing performance of various mutual funds across different categories.

Indice boursier régional

L'indice boursier régional Québec/Chaudière-Appalaches valait hier 2267,22 points en hausse de 12,54 points ou 0,56 % sur la journée précédente.

CDNX

Table listing CDNX market data including volume, high, low, and change.

Dividendes

par la Presse canadienne. Il n'y avait pas de dividende de société déclaré hier.

L'action de Gildan atteint un sommet de 55 \$

MONTREAL (PC) — Le cours de l'action de Vêtements de sport Gildan a bondi de plus de 6 % et atteint un sommet historique, hier, après que le fabricant de chandails ait annoncé que ses profits pour le plus récent trimestre seront supérieurs aux prévisions.

La prévision de profits de Gildan ne tient toutefois pas compte d'une charge liée à la fermeture récente de deux usines de filature situées à Montréal et à Long Sault, en Ontario. La charge pour la fermeture de ces usines est évaluée à 26 cUS par action.

En matinée, Gildan faisait savoir que les profits pour le trimestre qui a pris fin le 3 avril — le deuxième de son exercice — seront supérieurs d'au moins 10 % au montant le plus élevé de la prévision initiale, soit un bénéfice par action variant entre 60 et 65 cUS. Selon la direction de l'entreprise, ce résultat plus élevé que prévu est principalement attribuable à de meilleurs prix obtenus pour ses produits.

BÉNÉFICE

Pour l'ensemble de l'exercice, Gildan prévoit maintenant que son bénéfice par action s'établira aux environs de 2,80 \$US, en excluant la charge spéciale, et aux environs de 2,54 \$US en tenant compte de celle-ci. Les précédentes prévisions de la part de la direction faisaient état d'une performance de 2,60 \$US sans les éléments exceptionnels et de 2,34 \$US en incluant ceux-ci.

Décès Avis

INDEX DES AVIS DE DÉCÈS

Table listing names and dates of deaths: AUGER, Édouard; BEAULIEU, Alma; BÉGIN, Aline Bussièrès Labonté; BERGERON, Mariette; BISSONNETTE, Aline Lemieux; BLAIS, Marie-Jeanne Thérèse; CLAVET, Nicole Giroux; DROLET, Gérard; DUBÉ, Jeanne-D'Arc; DUCLOS, Lucien; FORTIN, Abbé Réal; GAGNÉ, Henriette Giguère; GAGNON, Denyse; GAGNON, Joseph; GAGNON, Louis; GARAND, Gemma; GIRARD, Thérèse; GRÉGOIRE, Anne; LACHANCE, Narcisse; LALIBERTÉ, Hélène; POULIN, Françoise; PROVENCHER, Cécile; VEILLEUX, Jude.

la qualité des soins apportés à madame Beaulieu. Vous pouvez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société Alzheimer de Québec...



Aline Bégin Bussièrès Labonté 1920 - 2005

« J'ai rejoint ceux que j'aimais, et j'attends ceux que j'aime. » (Bossuet)

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA, le 4 avril 2005, à l'âge de 84 ans et 10 mois, est décédée dame Aline Bégin...

WILBROD ROBERT & FILS

« Une Maison familiale » 738, av. Royale, Beauport le vendredi 8 avril, de 19h à 22h, et le jour des funérailles, de 10h à 13h15.

Elle laisse dans le deuil, outre son compagnon Benoît Langlois, son fils Jean-Pierre Bussièrès (Nicole Pelchat) et leurs enfants: Jean-Philippe (Manon Dionne), Nicolas (Cathy Sauvageau) et Elisabeth, ainsi que son fils Daniel Bussièrès (Louise Lafleur) et leurs filles: Mélanie (Etienne Gagnon) et Christelle...



Édouard Auger 1937 - 2005

À un centre d'hébergement transitoire de la Canadière, le 3 avril 2005, à l'âge de 67 ans et 10 mois, est décédé, entouré de l'amour des siens, M. Édouard Auger (Eddy), fils de feu Louis-Émile Auger et de feu Simone Léveillé...

L'ÉGLISE ST-JEAN BAPTISTE de Donnacona (Les Écureuils)

où les funérailles auront lieu à 11h et de là au crématorium sous la direction de la maison ROGER BENOIT & FILS LTÉE Donnacona

Monsieur Auger laisse dans le deuil son fils bien-aimé Denis (Annick Frenette); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Ida (Gérard Bédard), Albert (Huguette Brière), Edith (Alain Pagé), Lucien (Danielle Leclerc), Félix (Diane Gingras), feu Hubert, la mère de son fils: Pauline Drolet ainsi que tous les membres de la famille Drolet, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ses nombreux ami(e)s...



Alma Beaulieu

À un Pavillon d'hébergement Robert-Giffard, le samedi 2 avril 2005, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Alma Beaulieu. Elle demeurait à Québec. Elle laisse dans le deuil, Isabelle Langlais (feu Jacques Pichet), Lorraine Langlais (feu Dr Marc Beaudet); son demi-frère Hervé Castonguay (Cécile); ses nièces: Colette Kanlis et Rose-Aimée Faucher; ainsi que de nombreux arrière-petits-neveux et petites-nièces, parents et ami(e)s...

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU

950, des Érables, Québec le vendredi 8 avril 2005 de 19h à 22h et le samedi 9 avril 2005 à compter de 11h30. Les funérailles auront lieu par la suite à 13h30 en l'église Saint-Dominique, 175, Grande-Allée Ouest, Québec. L'inhumation se fera à une date ultérieure.

La famille tient à remercier particulièrement madame Luce St-Julien du CLSC Haute-Ville, monsieur Léopold Nobert de l'hôtel Hôtel-Dieu de Québec, le docteur John Warren ainsi que le personnel du Pavillon d'hébergement Robert-Giffard pour l'attention et



Aline Lemieux Bissonnette

Tante Aline, ton beau sourire et tes taquineries vont tous nous manquer.

À Lévis, le 31 mars 2005, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Aline Lemieux, épouse de feu monsieur Roland Bissonnette. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil sa fille Sonia Descarreaux, son beau-frère René Bissonnette, ses belles-sœurs: Yvonne Poiré (feu Michel Bissonnette), Liliane Tardif (feu Raymond Bissonnette); plusieurs neveux et nièces, le groupe de cartes de 500, les auxiliaires bénévoles de l'Hôtel-Dieu de Lévis, dont elle fut bénévole durant 25 ans, parents et amis (es). La famille recevra les condoléances en présence des cendres le samedi 9 avril 2005 à compter de 10h30 au

CENTRE FUNÉRAIRE D'AUBIGNY

154, rue du Mont-Marie, Lévis (situé dans le cimetière Mont-Marie) Une liturgie de la Parole sera célébrée au même endroit à 11h30. Remerciements au personnel du 9e étage ainsi qu'à celui du 5e étage CLSC de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour leurs bons soins.

Nos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis (143, rue Wolfe, Lévis, QC, G6V 9Z9).

Pour renseignements: LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU CENTRE FUNÉRAIRE D'AUBIGNY 154, rue du Mont-Marie, Lévis, Qc, G6V 9X1 Tél.: (418) 835-5553 Télécopieur: (418) 835-2313 Courriel: aubigny@cfplateau.com



Marie-Jeanne Thérèse Blais

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 5 avril 2005, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Thérèse, épouse de feu M. Hilaire Blais. Elle demeurait à Saint-Michel de Bellechasse. La famille recevra les condoléances au

FUNÉRAIRIUM EMILE RUELLAND

61, rue Principale, Saint-Michel de Bellechasse vendredi de 19h à 22h et samedi jour des funérailles à compter de 10h. Le service religieux sera célébré le samedi 9 avril à 12h en l'église de Saint-Michel de Bellechasse, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses fils et ses belles-filles: Rosaire (Noëlla Guay), Raymond (Rosianne Girard), Michel (Réjeanne Roy); ses petits-enfants: Patrice (Sarah Beaulieu), Serge (Isabelle Labonté), Isabelle, Sonia (Eric Pettitclerc), Eric (Manon Lajoie); ses arrière-petits-enfants: Jonathan, Jérémie, Jessica et Léa; sa soeur Marie-Anne Thérèse (feu Alfred Marceau) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la

RÉSIDENTE FUNÉRAIRE BOULANGER

St-Michel de Bellechasse et Montmagny Pour renseignements: 884-3682 sans frais: 1-800-706-1363 pour l'envoi de messages de sympathie: téléc.: (418) 248-9369 courriel: ruetboul@globetrotter.net



Nicole Giroux Clavet

À la Maison Michel-Sarrazin, le 5 avril 2005, à l'âge de 48 ans, est décédée dame Nicole Giroux, fille de feu M. Maurice Giroux et de feu dame Madeleine Tremblay et épouse de M. Jacques Clavet. Elle demeurait à Charlesbourg, autrefois à Ste-Brigitte-de-Laval. La famille vous accueillera au salon commémoratif

WILBROD ROBERT & FILS

« Une Maison familiale » 1010, boul. Raymond Ste-Thérèse-de-Lisieux, Beauport samedi, jour des funérailles, de 9h30 à 15h20. Le service religieux sera célébré le samedi 9 avril à 16h, en l'église Ste-Brigitte-de-Laval, 1, rue du Couvent.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Karl et Keven; sa belle-mère Mme Alice Verret (feu Léo Clavet); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Clavet, ses oncles et tantes des familles Tremblay et Clavet ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement spécial à sa tante Mme Thérèse Tremblay, à sa cousine Maryse Fortier, à sa belle-sœur Mme Béatrice Clavet, au Dr Robert Coriveau et au personnel de la Maison Michel-Sarrazin pour les bons soins reçus. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, 2101, chemin Saint-Louis, Sillery (Québec), G1T 1P5

Pour ceux qui le désirent, condoléances par télécopieur: (418) 661-6303 ou www.wilbrod.com (avis de décès disponible sur notre site) Pour renseignements: (418) 661-9223 Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec.



Gérard Drolet

1912 - 2005

Drummondville, le 4 avril 2005, est décédé à l'âge de 92 ans, M. Gérard Drolet, époux de feu Antonia Roy, demeurant à Drummondville. M. Drolet repose au

CENTRE FUNÉRAIRE YVES HOULE ET FRÈRE

130, rue Lindsay, Drummondville tél.: 1-800-561-2881 télécopieur 1-819-477-4289

Heures d'accueil: le samedi 9 avril à 10h. Les funérailles auront lieu le samedi 9 avril à 14h en l'église Saint-Frédéric et de là au crématorium Yves Houle et Frère. Les cendres seront déposées au columbarium Yves Houle et Frère.

Monsieur Drolet laisse dans le deuil ses enfants: Claude, Denis (Madeleine), Gaston (Denise), Gilles (Christina); plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants, sa soeur Fernande Drolet (Enouil Lapière); ses belles-sœurs et beaux-frères: Gilberte Gagné (feu Maurice Drolet), Sr Victorine Roy, Arthur Roy, Rosaire Roy (Rosaire Beauvillage), M. et Mme Alphonse Roy, Roland Couture (feu Jeanne D'Arc Roy), Louis-G. Roy, M. et Mme Raymond Roy, Guy Roy, Sr Thérèse Roy, Huguette Roy (André Chartier); plusieurs neveux, nièces, ainsi que de nombreux autres parents et ami(e)s. Des dons à la Société du cancer seraient appréciés.



Jeanne-D'Arc Dubé

1909 - 2005

À l'hôpital St-Sacrement, le 6 avril 2005, à l'âge de 95 ans, est décédée dame Jeanne-D'Arc Dubé, fille de feu monsieur Joseph-Antoine Dubé et de feu dame Clothilde Émond. Elle demeurait à Sainte-Foy autrefois de Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE

300, chemin Ste-Foy, Québec samedi de 11h à 13h45. Le service religieux sera célébré, le samedi 9 avril 2005 à 14h, en l'église Sts-Martyrs-Canadiens, angle rue Père-Marquette et avenue Murray, Québec et de là au cimetière St-Charles.

Elle laisse dans le deuil, sa soeur Laure-Yvette (feu Charles-Edouard Lesage); ses neveux et sa nièce: Pierre Lesage (Louise Saintonge), Louise Lesage (feu Vo-Ho Hai) et Jacques Lesage (Thi Tam Pham); une parente Françoise Gobeil Lachance et sa famille. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société du Parkinson (Région de Québec) 303, boul. Pierre-Bertrand, local 206 (Québec) G1M 3L7, tél.: 418-527-0075

Pour renseignements: (418) 529-3371 Télécopieur: (418) 529-9506 Courriel: lc@lepinecloutier.com Site Web: www.lepinecloutier.com



Lucien Duclos

À un Centre de Santé des Etchemins de Lac-Etchemin, le 2 avril 2005, est décédé à l'âge de 84 ans et 3 mois, M. Lucien Duclos, époux de dame Jeanne-Mance Vachon. Il demeurait à Sainte-Rose de Watford. La famille recevra les condoléances à la

SALLE DE L'ÉCOLE

525, rue Principale, Sainte-Rose vendredi de 9h à 11h45. Le service religieux sera célébré le vendredi 8 avril 2005 à 12h en l'église de Sainte-Rose sous la direction de la maison funéraire:

ROLAND COUTURE & FILS

231, 2e Avenue, Lac-Etchemin

Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Francine (feu Richard Carrier), Josée (Normand Landry), et Nathalie (Bernard Pouliot); ses sept petits-enfants: Yan Carrier (Johanne Rodrigue), Vicky, Marie-Eve et Alex Landry, Xavier, Hugo et Valérie Pouliot et son arrière-petit-fils William Carrier. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs des familles Duclos et Vachon ainsi que plusieurs parents et amis (es). Tout témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du Sanatorium Bégin, 331, Place du Sanatorium Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0. Formulaire disponibles au salon. Un remerciement spécial à toutes les personnes qui nous ont apporté du soutien durant cette période difficile.

Pour renseignements: Tél.: (418) 625-3762 Télécopieur: (418) 595-2192 Courriel: coutureffils@sogetel.net Site internet: coutureffils.com Corporation des thanatologues du Québec.



Abbé Réal Fortin

1914 - 2005

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 5 avril 2005, à l'âge de 90 ans, est décédé l'Abbé Réal Fortin, fils de feu Charles Fortin et de feu Adrienne Bernard. Né à Saint-Victor (Beauce), il fut ordonné prêtre en 1943 et il a consacré toute sa vie à l'enseignement au Collège de Lévis comme préfet des études et professeur de français en Belles-Lettres et au Collégial. Il était retiré à la Résidence Déziel à Lévis.

Il laisse dans le deuil sa soeur, madame Gabrielle Cloutier, et sa belle-sœur madame Aline Fortin, en plus de quelques neveux et nièces, parents et amis et confrères de la Résidence Déziel. Le service religieux sera célébré le vendredi 8 avril 2005 à 10h30, en l'église Notre-Dame (de la paroisse St-Joseph de Lévis). Il y sera exposé à partir de 9h15 et les parents et amis pourront recevoir les condoléances. Des dons pourront être offerts à la Fondation Collège de Lévis, 9, Mgr Gosselin, Lévis, Qc, G6V 5K1. La direction des funérailles a été confiée à:

LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU CENTRE FUNÉRAIRE D'AUBIGNY

154, rue du Mont-Marie, Lévis, Qc, G6V 9X1 Tél.: (418) 835-5553 Télécopieur: (418) 835-2313 Courriel: aubigny@cfplateau.com



Henriette Giguère Gagné

1943 - 2005

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 avril 2005, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Henriette Giguère, épouse de M. Yves Gagné. Elle demeurait à Saint-Isidore Dorchester, Beauce Nord. La famille recevra les condoléances le jeudi 7 avril 2005 de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles de 9h à 10h45 au

CENTRE FUNÉRAIRE CLAUDE VALOIS 2002

107, rue Coulombe, Saint-Isidore Beauce Nord Les funérailles auront lieu le vendredi 8 avril à 11h, en l'église de Saint-Isidore et l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Yves Gagné, ses enfants: Steve (Marie-Hélène Laberge), Valérie (Francis Pelletier), Frédéric (Emilie Sylvain); ses petits-enfants: Amélie, Sabrina, Ludovic, Elisabeth, Anne-Catherine; ses frères et sœurs: Paul-Henri (Michelle Bourret), feu Gilles (Monique Nadeau), Claude, Jean-Denis (Rolande Savoie), Céline (Clément Dulac), feu Michel (Angèle Girard), Louise (Léandre Beaudoin); ses beaux-frères et belles-sœurs: Marius (Micheline Fortier), Denise (Gilles Fortier), Laurette (Patrick Méthot), Suzanne (Gaston Binette), sa belle-mère Mme Thérèse Rhéaume; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société de la SLA du Québec, 3958, rue Dandurand, Montréal, H1X 1P7. Des feuilles sont disponibles au salon. La direction des funérailles a été confiée à

CENTRE FUNÉRAIRE CLAUDE VALOIS 2002

107, rue Coulombe, Saint-Isidore Beauce Nord Un remerciement spécial au personnel des soins intensifs de l'Hôtel-Dieu de Lévis et plus particulièrement à Mme Anne-Marie Blanchet et au Dr Pettitclerc.

Pour renseignements: 882-5055



Denyse Gagnon

Les familles Laframboise et Gagnon ont le regret de vous faire part du décès de Denyse Gagnon, décédée le 26 mars 2005, à l'âge de 78 ans. Elle était l'épouse de feu Paul Laframboise et la fille de feu Amanda Lajoie et feu David Gagnon. Elle laisse dans le deuil ses deux garçons: Gilles (Claudette) et Michel (Lise); ses frères et sœurs: Roger (Jeannine), Colette, Rita (Rosaire), Jeannine (Roch), Robert-David (Carmelle), Jean-Louis (Charlotte) et André. Elle laisse aussi ses trois petits-enfants: Marie-Renée, David et Andrée-Paule. La famille recevra les condoléances au

SALON MARIUS PELLETIER

au 16, rue Caron St-Pacôme de Kamouraska à compter de 9h le samedi 9 avril 2005. Les funérailles suivront à 11h, en présence des cendres en l'église de St-Pacôme de Kamouraska.

Pour renseignements: 418-852-2375

DON IN MEMORIAM

Un don, parce que la vie continue...



OQPAC Organisation québécoise des personnes atteintes de cancer

(418) 529-1425



Mon père est important parce que... www.monpere.ca

Coefficient d'occupation: Air Canada et WestJet profitent du départ de Jetsgo

■ MONTRÉAL (PC) — Les transporteurs Air Canada et WestJet ont tous deux enregistré des hausses de leurs coefficients d'occupation pour le mois de mars, au cours duquel ils ont pu se partager la part de marché abandonnée par leur concurrent Jetsgo.

L'interruption des activités par Jetsgo, survenue le 11 mars au moment où de nombreux Canadiens s'apprêtaient à partir en voyage pour la semaine de relâche scolaire, a sans doute contribué à l'augmentation du nombre de passagers à bord des appareils d'Air Canada et de WestJet, même si aucun de ces transporteurs n'y a fait référence, hier.

Air Canada a fait savoir que son coefficient d'occupation (le nombre de passagers par rapport aux sièges disponibles à bord de ses appareils) pour le mois de mars s'est établi à 79,8%, soit la meilleure performance de son histoire pour ce mois. Le nombre de passagers-milles payants (PMP, autre mesure de la clientèle qui

tient compte du nombre de passagers payants et de la distance qu'ils ont parcourue) a quant à lui crû de 6,4% par rapport à mars 2004.

Sur le marché intérieur, où la disparition de Jetsgo a pu avoir un impact, le coefficient d'occupation a atteint 79,0%, soit une amélioration de 3,4 points de pourcentage sur une période de 12 mois.

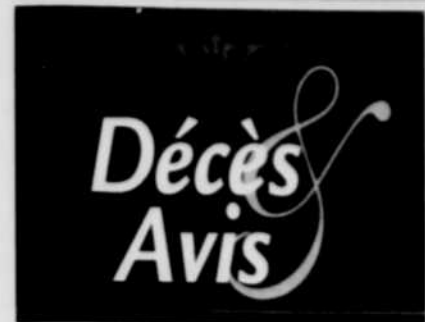
Air Canada Jazz, filiale régionale du transporteur, a vu le nombre de passagers-milles payants bondir de 11,8% par rapport à mars 2004. Pour l'ensemble des activités intérieures —

soit l'addition des PMP d'Air Canada et de la filiale Jazz —, l'augmentation atteint 5,6%.

WESTJET

Quant au transporteur WestJet, de Calgary, il a fait part d'un coefficient d'occupation de 77,8%, en forte hausse par rapport à celui de 67,7% enregistré en mars 2004.

Le cours de l'action de Gestion Ace Aviation, société mère d'Air Canada, a clôturé en baisse de 50 ¢, à 36,50\$. Le titre de WestJet a bondi de 4,3% ou 64 ¢, à 15,64\$.



740
FAVEURS OBTENUES



Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour. "Je vous salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. W.B.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour. "Je vous salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! S.L.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. M.G.)

765
MONUMENTS
DU MANUFACTURIER
THERIAULT & FILS
710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

Toronto

Société	Div.	Volume	Form.	ch. Net	52 sem. Haut	52 sem. Bas
Suite de C 6						
Scoti (SIN.UN)	1.36	112002	13.71	0.11	15.12	10.25
Secord Cup U (SCU.UN)	1.30	3059	10.50	-0.04	11.95	10.02
Sel 50 (S50.UN)	0.72	4400	10.76	-0.04	11.50	9.29
Sel 50 (S50.UN)	0.91	32226	11.02	0.07	12.40	8.95
Sentry BC u (SIT.UN)	0.00	2366	20.60	0.02	21.75	18.63
Sentry d u (SCT.UN)	0.75	16190	13.31	0.05	15.90	14.63
Sentry g u (SGT.UN)	0.00	8423	19.06	0.05	19.80	17.73
Sentry SF u (SFG.UN)	1.54	36020	10.20	0.17	11.30	7.16
Ser 1 (SARC.UN)	0.96	5791	10.40	-0.05	11.50	8.45
SK Polo u (SPK.UN)	0.51	2909	8.71	-0.06	9.54	6.53
Skylon A u (SKA.UN)	1.74	24957	20.45	-0.25	23.99	17.44
Skylon A u (SKA.UN)	1.30	22580	9.53	0.03	10.60	9.22
Skylon G u (SKG.UN)	2.00	1997	18.00	0.41	21.75	17.50
Skylon G u (SKG.UN)	1.81	2269	20.50	0.19	20.70	25.33
Skylon Growth (SKG.UN)	1.30	1809	9.22	-0.18	10.23	6.60
Skylon u (SKN.UN)	1.25	5415	24.85	0.95	25.85	22.30
Sleep C u (Z.UN)	1.25	60420	18.78	0.03	20.10	13.15
Somerset Ent u (SOM.UN)	0.00	12362	13.50	-0.06	13.50	9.20
SocHy (HAM.UN)	0.00	700	4.15	0.00	7.05	2.45
Solentle Incom (SNF.UN)	1.00	61750	10.16	-0.03	11.48	9.80
Storion G u (SGL.UN)	1.81	4829	20.50	0.19	20.70	25.33
STARS u (STZ.UN)	1.80	3454	13.19	-0.22	14.25	10.70
Starport (SPT.UN)	2.40	7460	20.10	0.05	21.40	18.22
STARS u (STZ.UN)	1.80	3454	13.19	-0.22	14.25	10.70
Stone Total Re (SGU.UN)	0.00	201	9.50	-0.10	9.00	9.40
Stonham Drill (SDG.UN)	1.50	5600	10.75	0.31	20.00	15.00
STRATA Income (STW.UN)	1.20	5017	12.25	0.06	13.45	11.45
Strategic (SEI.UN)	0.00	2270	12.45	0.50	13.55	6.60
Summit u (SMU.UN)	1.53	62729	18.16	0.14	19.89	14.50
Sun Gro u (GRO.UN)	0.90	12140	8.17	0.04	8.80	6.75
Sunrise Live (SZN.UN)	1.00	32019	10.50	0.09	11.50	10.20
Superior Int (SPP.UN)	1.40	14831	20.98	0.19	23.15	22.48
Swiss W u (SWS.UN)	1.30	17465	13.45	0.14	15.00	12.25
Tax Cap u (TCU.UN)	0.95	2500	13.75	-0.02	11.90	7.45
Terraviva Inco (TVI.UN)	1.16	18999	18.55	0.30	15.20	6.00
Tps Nth u (NAR.UN)	0.91	89215	6.98	-0.09	10.20	6.31
The Brick U (BRK.UN)	1.20	12028	14.17	0.27	14.55	10.59
The Dolo Gro U (DGO.UN)	1.12	15599	10.50	-0.04	11.59	9.78
Timor Ste u (TWF.UN)	1.07	66657	15.10	0.52	16.15	12.45
Tree Isl u (TIL.UN)	1.50	26490	15.10	0.04	17.24	10.25
Triax C u (TRX.UN)	0.25	14897	19.80	0.04	20.80	20.11
Triax Corp u (TRX.UN)	0.00	720	20.40	0.06	21.45	19.27
Triax Inc u (TRX.UN)	0.00	1100	19.58	0.01	20.38	18.25
Triax u (TRX.UN)	0.84	8628	11.29	0.00	11.45	9.00
Triplex Energy (TET.UN)	0.00	74880	14.10	0.11	15.20	12.20
Trinity u (TTO.UN)	0.26	139514	10.65	-0.20	11.20	7.05
Trustor u (TIF.UN)	1.23	46392	15.79	0.12	18.50	9.25
TUSK Engy U (TKE.UN)	1.44	18865	9.72	0.07	11.43	9.17
USB Global U (GAT.UN)	1.40	12714	9.20	-0.05	10.50	8.70
USB Global U (GAT.UN)	1.40	12714	9.20	-0.05	10.50	8.70
USB Total Rate (UTR.UN)	0.50	2900	9.90	-0.80	10.70	6.15
UE Waterheater (UWH.UN)	0.90	23425	13.30	0.00	14.24	9.53
Vermilion u (VET.UN)	0.34	20914	22.50	0.63	23.99	16.70
Versar u (VCE.UN)	0.95	4800	10.50	0.00	11.14	8.50
Viking u (VKR.UN)	0.96	27715	7.07	0.07	7.45	5.43
Wellco u (WLL.UN)	0.96	18746	10.30	0.06	11.44	8.45
Westbay u (WTE.UN)	0.90	16793	12.45	0.29	13.50	9.75
Years Fr u (YFU.UN)	0.90	4227	10.20	0.13	20.77	10.40
Yellow Pgs u (YLO.UN)	0.96	99647	13.10	0.05	14.03	10.75
Yield M u (MIT.UN)	1.92	89	22.00	0.00	23.01	17.80
YIELDPLUS U (YFP.UN)	0.20	41465	12.57	0.01	13.85	9.26
Zorgon U (ZAR.UN)	1.68	12865	25.00	0.25	27.02	16.52

Américains et Européens réagissent aux importations chinoises massives de textile

■ WASHINGTON (AP) — Les industries américaines de textile et de vêtements ont demandé hier au gouvernement de rétablir des quotas sur 14 catégories de vêtements pour protéger les fabricants américains de la forte hausse des importations chinoises.

Leur demande porte notamment sur des pulls, soutiens-gorge et des pantalons en fibre artificielle. Ils ont promis d'étendre leurs revendications à d'autres d'articles dans les semaines à venir.

Les quotas sur les importations de textile chinois ont été levés le 1er janvier, ce qui se traduit par un afflux d'articles made in China aux États-Unis. Lundi, l'administration américaine a annoncé une enquête portant notamment sur des produits en coton importés de Chine — chemises, chemisiers, pantalons et sous-vêtements — pour déterminer si des quotas devaient être rétablis.

Une décision ne devrait pas être rendue avant six semaines à quatre mois. Les industriels américains approuvent cette initiative, mais la jugent insuffisante. Ils affirment que le secteur perd 200 emplois par jour en raison de l'afflux d'importations chinoises.

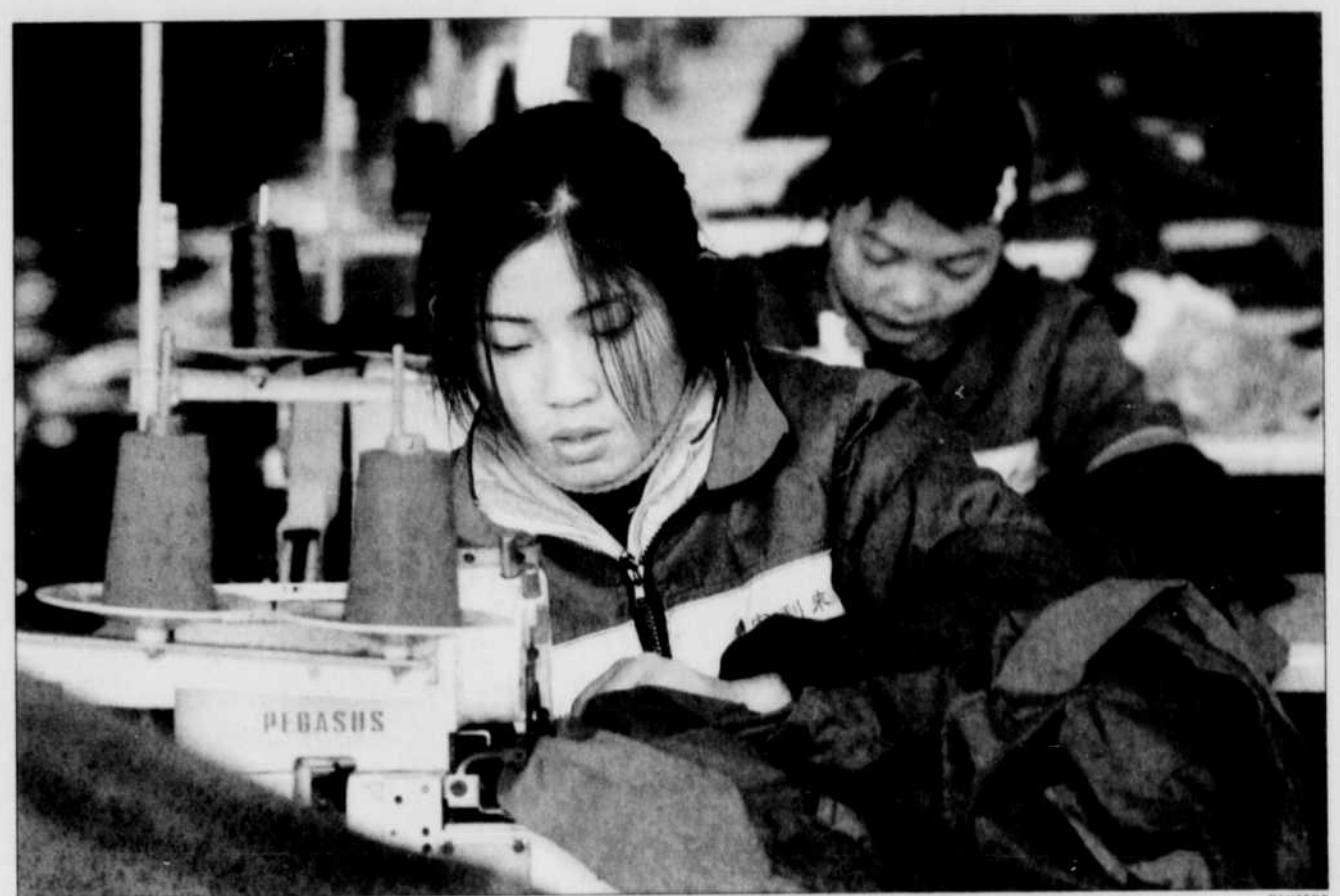
«L'industrie américaine perdra des dizaines de milliers d'emplois si le gouvernement américain attend quatre mois entiers pour agir», a averti Auggie Tantillo, directeur de l'American Manufacturing Trade Action Coalition, une association d'industriels du secteur.

EN EUROPE

Devant le déferlement du textile chinois depuis le 1er janvier, la Commission européenne a annoncé hier avoir défini les conditions sous lesquelles elle pourrait imposer des restrictions d'urgence à ces importations pour protéger les producteurs européens.

Depuis la levée des quotas sur le textile chinois le 1er janvier, les articles made in China inondent le marché mondial, faisant craindre pour la survie du secteur en Europe. «Il y a des craintes sérieuses sur l'impact de la hausse des importations chinoises sur les industries textiles de l'UE», a reconnu le commissaire au Commerce Peter Mandelson.

Selon les conditions définies par la Commission, une hausse de 10 à 100% des importations chinoises par



Depuis la levée des quotas, le 1er janvier, les importations chinoises ont déferlé dans les pays industrialisés.

port au niveau de 2004 déclencherait une enquête de l'Union européenne et des discussions informelles avec Pékin sur l'éventuelle adoption de mesures protectionnistes.

Les modalités d'application de mesures de sauvegarde en faveur des producteurs européens «ne constituent pas un instrument légal», a précisé M. Mandelson. «mais une indication pour toutes les parties impliquées» permettant de savoir «comment, quand et à quelles étapes nous devrions agir».

Elles doivent également permettre aux sociétés de textile européennes de savoir à quel moment elles pourraient demander l'imposition de quotas pour se prémunir contre des produits chinois à bas prix. Elles permettront aussi aux détaillants d'avoir une idée précise de la période pendant laquelle ils pourront continuer à se fournir en produits chinois avant l'adoption éventuelle de restrictions.

Les producteurs européens ont appelé l'UE à prendre des mesures pour faire face à la hausse des importations chinoises. Également touchés par la déferlante du textile chinois, les États-

Unis ont annoncé lundi une enquête pour déterminer si des quotas devaient être rétablis afin de protéger les producteurs américains.

«Il est dans l'intérêt de tous, y compris de la Chine, de réussir la transition vers un monde post-quota», a souligné M. Mandelson. Nous devrions le faire en douceur et ensemble.»

M. Mandelson a également affirmé que l'UE se devait de protéger le secteur textile de pays voisins comme le Maroc, la Tunisie, la Turquie et de nations pauvres comme le Bangladesh de la forte progression des exportations chinoises. «Nous avons une responsabilité en Europe pour nos proches voisins de la Méditerranée, mais aussi (...) pour certains pays en développement très faibles et vulnérables qui dépendent du secteur textile», a souligné le commissaire.

Il a précisé que l'UE étudiait encore les statistiques sur la hausse des importations chinoises depuis le début de l'année et qu'il était trop tôt pour prendre une décision.

M. Mandelson a souligné que le cadre défini par l'UE en vue de l'imposition de mesures de sauvegarde était

«une tentative sérieuse et judicieuse de parvenir à un équilibre entre le besoin d'un commerce ouvert (...) et celui de donner des assurances que nous serons en mesure d'agir efficacement et à temps pour atténuer une hausse soutenue des importations».

Une clause de sauvegarde prévue par l'accord d'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001 autorise des mesures de protection sur le textile en cas de hausse soutenue des importations chinoises. Mais seulement jusqu'en 2008.

Reste que les 25 pays de l'UE ne sont pas unis sur la question. Les producteurs de textile comme le Portugal, la France et l'Italie sont particulièrement inquiets. D'autres, comme la Suède, redoutent l'impact de restrictions aux importations sur les détaillants.

De son côté, l'organisation humanitaire Oxfam s'est prononcée contre des restrictions aux importations, affirmant qu'elles condamneraient des millions de travailleurs chinois à rester dans la pauvreté. «Ce commerce est vital pour des millions de pauvres», a plaidé Phil Boomer, un responsable de l'ONG britannique.

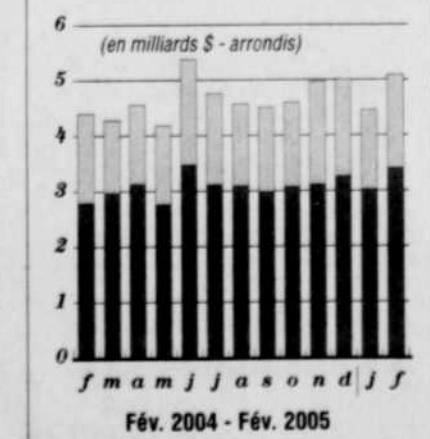
EN BREF

► Permis de bâtir



Les municipalités ont délivré pour 5,1 milliards \$ de permis de bâtir en février, soit 13,5% de plus qu'en janvier.

Secteur résidentiel: 3,4 milliards \$
Secteur non résidentiel: 1,7 milliard \$



Source: Statistique Canada. INFOGRAPHIE PC - LE SOLEIL

Alcoa annonce une baisse de ses profits

■ NEW YORK — Le géant de l'aluminium Alcoa a lancé la nouvelle saison de résultats trimestriels par des sociétés américaines, hier, en faisant part d'un bénéfice net de 260 millions \$, ou 30 ¢ par action, pour le premier trimestre. Il s'agit d'un recul par rapport aux profits de 355 millions \$, ou 41 ¢ par action, de la période correspondante de l'exercice précédent. Les plus récents résultats tiennent compte d'une charge de neuf cents par action liée à une restructuration, de l'impôt payé pour la vente d'un investissement ainsi que des coûts de démarrage de certaines installations en Russie. Les revenus ont atteint 6,29 milliards \$, en hausse de 13% par rapport aux 5,59 milliards \$ du trimestre correspondant un an plus tôt. AP

pas été dévoilées, hier. Léger dispose maintenant d'un personnel de 500 personnes pour effectuer ses études de marché et ses sondages d'opinion. L'entreprise a des bureaux à Montréal, à Québec, à Toronto, à Winnipeg et à Edmonton, de même qu'à New York et à Shanghai. «La décision d'acheter Criterion Research a été prise en nous appuyant sur la réputation de l'entreprise, la meilleure de l'Alberta dans le secteur de la recherche», a dit Jean-Marc Léger, président de Léger Marketing. M. Léger a indiqué que Maureen MacCaw, qui a fondé Criterion il y a 20 ans, deviendra présidente de Léger Marketing Alberta et que les employés de l'entreprise demeureront en poste. PC

Arnaud Lagardère élu au conseil de surveillance de DaimlerChrysler

■ BERLIN — Arnaud Lagardère, patron du groupe français éponyme (médias, hautes technologies), a été élu au conseil de surveillance de DaimlerChrysler à l'issue de l'assemblée générale du constructeur automobile germano-américain, hier à Berlin. Le Français, âgé de 43 ans, remplace le Néerlandais Victor Halberstadt, qui avait rendu son mandat. AFP

Léger Marketing prend de l'expansion

■ EDMONTON — L'entreprise montrealaise Léger Marketing prend de l'expansion dans l'Ouest en achetant Criterion Research, d'Edmonton. Les conditions financières de la transaction n'ont

Table with 2 columns: 'NÉGOCIÉ EN FONDS AMÉRICAINS' and 'AUTRES VALEURS'. It lists various financial instruments and their values.

D'ICI CINQ ANS

Canadian Tire construira ou remplacera 285 magasins

■ TORONTO (PC) — La Société Canadian Tire Limitée a dévoilé à Toronto, hier, un ambitieux plan stratégique d'une durée de cinq ans visant à augmenter ses ventes, dans le cadre duquel elle construira ou remplacera 285 magasins.

Le très populaire détaillant entend également ajouter quelque 70 magasins à son réseau Mark's Work Warehouse — appelé L'Équipeur au Québec —, qui en a déjà 333, et tripler la taille de la chaîne de magasins de pièces de véhicules automobiles PartSource, qui comptera environ 130 points de vente à la fin de 2009.

Ce plan stratégique, qui devrait coûter entre 350 et 400 millions \$ par année d'ici à 2009, verra aussi l'entre-

prise accroître sa présence dans le secteur des activités financières.

« Canadian Tire a atteint l'an dernier un niveau de rentabilité record », a affirmé Wayne Sales, président et chef de l'administration de la chaîne de grandes surfaces.

« Notre plan est conçu afin de nous permettre de croître en exploitant nos forces et en développant de nouvelles, en mettant en valeur et en améliorant les choses que nous faisons le mieux », a-t-il ajouté.

ASPIRATIONS

Les principales aspirations financières de la société sont la croissance des ventes de 3 à 4 % par année dans les magasins comparables, celle des produits bruts d'exploitation de 7 à 9 %, ainsi qu'une hausse de 12 à 15 % du bénéfice de base par action, a précisé M. Sales.



Le plan de Canadian Tire devrait coûter de 300 à 400 millions \$ par année.

Le plan de cinq ans prévoit :

— jusqu'à 285 nouveaux magasins et magasins de remplacement dans l'ensemble des entreprises de détail de Canadian Tire (il y en a actuellement 457) ;

— la poursuite de la croissance du groupe détail Canadian Tire avec 100 projets reliés aux magasins dont la plupart intégreront le concept 20/20, notamment le remplacement de 76 magasins et l'ajout de 24 nouveaux magasins ;

— l'ajout d'environ 70 magasins au réseau Mark's Work Warehouse ;

— dans la division pétrolière, l'ajout de postes d'essence, actuellement au nombre de 253, et l'amélioration des ventes de produits autres que l'essence ;

— l'augmentation de la taille de la chaîne PartSource, dont le nombre de magasins doit passer de 47 à environ 130 d'ici à la fin de 2009.

LE POUVOIR DES SOLUTIONS DE SÉCURITÉ TOTALE



(Choisir un seul partenaire de confiance pour toutes vos solutions de sécurité, c'est plein de bon sens.)



Vous pensez peut-être que Bell n'est qu'un fournisseur de connexions vocales et de bande passante. Mais saviez-vous que nous sommes aussi un chef de file en sécurité de réseau intégré? Nos services professionnels comprennent la gouvernance, l'assistance technique, la gestion de crise et la prestation électronique de services. Nos services de gestion de sécurité englobent la protection réseau et la gestion d'incidents compromettant la sécurité, ainsi que des services d'identification et d'accès. Nous offrons également une vaste gamme de solutions d'infrastructure de sécurité allant des plateformes aux serveurs en passant par les passerelles et les coupe-feu. En bref, nous avons un éventail complet de solutions de sécurité novatrices pour vous protéger contre les menaces intérieures, extérieures et de bout en bout.

SOLUTIONS
INFORMATION • COMMUNICATION • TECHNOLOGIE

125
ans



Et bien simple.

www.entreprise.bell.ca